

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de PERTUIS
Séance du 16 décembre 2025

N° 25.DFCP.419

OBJET : Vote de la tarification communale 2026

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ et le SEIZE DECEMBRE, le Conseil Municipal de la Commune de PERTUIS s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Ilot Saint Pierre situé Place Saint Pierre à PERTUIS, en session ordinaire du mois de DECEMBRE sous la présidence de Monsieur Roger PELLENC et la désignation de Madame Anne Priscille BAZELAIRE en qualité de secrétaire de séance.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs, Henri LAFON, Marie Ange CONTÉ, Anne Priscille BAZELAIRE, Stéphane SAUVAGEON, Nathalie BRAMIN, Lucien GALLAND, Corinne DUPAQUIER, Jean Michel APPLANAT (à partir de 18h44), **Adjoints**.

Bernard ALAMELLE, Éric BANON, Valérie BARDISA (à partir de 18h52), Christina BÉRARD (à partir de 18h38), Nicole BLANC (à partir de 19h05), Pierre CRUMIÈRE, Jacqueline DESCAMPS, Jean Jacques DIAS, Pierre GABERT, Pierre GENIN, Yves GUEDJ, Agathe JOSEPH (à partir de 19h28), Nadine LEHMANN-DRIES (à partir de 18h37), Jean François MIRETTI, Jérôme NARBONNE, Cédric PERRY (à partir de 19h37), Christophe SUTEAU, **Conseillers municipaux**.

Absents ayant donné procuration :

Marie Christine AUDISIO à Jean François MIRETTI
Thierry DUBOIS à Henri LAFON
Maryse SOUCHAY à Jacqueline DESCAMPS

Absents :

Nadine LEHMANN-DRIES (jusqu'à 18h37)
Christina BÉRARD (jusqu'à 18h38)
Jean Michel APPLANAT (jusqu'à 18h44)
Valérie BARDISA (jusqu'à 18h52)
Nicole BLANC (jusqu'à 19h05)
Agathe JOSEPH (jusqu'à 19h28)
Cédric PERRY (jusqu'à 19h37)
Michel AUTRAN
Jacques BARONE
Caroline DANDRE
Anne Marie HUASCAR
Virginie LEGRAND
Thi Vinh Thuy NGUYEN-TALIANA

Mes chers collègues,

Chaque année, la tarification communale réunissant les redevances et droits divers à percevoir par la ville doit être déposée sur le bureau de l'assemblée délibérante.
Cette dernière doit se prononcer sur ces tarifs qui prendront effet à compter du 1^{er} janvier 2026.

Exposé des motifs

Après étude, il est proposé, pour l'année 2026, les tarifs les mieux adaptés à la réalité économique et sociale de chaque secteur d'activité. Cette année, les tarifs restent stables.

Vous trouverez ci-après le tableau réunissant la tarification communale pour l'année 2026.

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° 24.DFCP.685 portant l'ensemble des tarifs municipaux 2025,

VU la délibération n° 25.DST.087 du 25 février 2025 portant modification des tarifs des droits d'occupation du sol,

VU la délibération n° 25.DEEJ.218 du 25 juin 2025 portant modification des tarifs municipaux des activités de la direction de l'enfance,

VU la délibération n° 25.MUSIK.214 du 25 juin 2025 portant modification des tarifs municipaux du conservatoire de musique,

Au vu de ce qui précède et ouï l'exposé de son Président, le Conseil Municipal :

ADOpte PAR :

- 23 POUR

- 6 ABSTENTIONS (E. BANON ; C. BERARD ; N. BLANC ; C. PERRY ; P. CRUMIERE ; J. NARBONNE)

- 6 ABSENTS (V. LEGRAND ; M. AUTRAN ; J. BARONE ; C. DANDRE ; TVT. NGUYEN-TALIANA ; AM. HUASCAR)

► **APPROUVE** la tarification communale selon les tableaux joints pour l'année 2026.

**Le Directeur Général des Services,
Julien DALMAS.**

**Julien DALMAS | Direction Générale
des Services**



Le 19 déc. 2025

**Le Secrétaire de séance,
Anne Priscille BAZELAIRE**

Anne-Priscille BAZELAIRE | Elu DEEJ



Le 23 déc. 2025

Certifié exécutoire

Publié le **18 DECEMBRE 2025**



VILLE DE PERTUIS

TARIFICATIONS COMMUNALES 2026

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DANS SA SEANCE Du

LE MAIRE

SOMMAIRE

1	FOIRES ET MARCHES - DROITS DE PLACE	page 1
2	DROIT D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	pages 2-3
3	DROIT DE VOIRIE	page 4
4	DROIT DE STATIONNEMENT DES TAXIS ET CAMIONNETTES	page 5
5	CONCESSIONS ET DROITS POUR LE CIMETIERE	page 6
6	MAISON DE LA PETITE ENFANCE - HALTE GARDERIE	page 7
8	RESTAURANT SCOLAIRE	page 8
9	SERVICE JEUNESSE	pages 9-10
10	AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUX	page 11
11	MULTISPORTS	page 12
12	DROIT DE TIRAGE DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES	page 13
13	DROIT DE REPRODUCTION D'ARCHIVES	page 14
14	DROIT DE TIRAGE DE DOCUMENTS CADASTRAUX	page 15
15	MISE A DISPOSITION DES SALLES	page 16
16	MISE A DISPOSITION THEATRE	page 17
17	DROIT DE TIRAGE DE DOCUMENTS POUR LES ASSOCIATIONS	page 18
18	LOCATION DE MATERIEL	page 19
19	FETES ET FOIRES LOCALES	page 20
20	THEATRE - FESTIVITES	pages 21-22
21	VIE DES QUARTIERS	page 23
22	ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE	page 24

1 - FOIRES ET MARCHES - DROITS DE PLACE

Réf.	Rubriques	Tarifs 2025	Tarifs 2026	Observations
	MARCHES, FOIRES ET EXPOSITIONS			
	1ère SECTION			
	MARCHES D'ALIMENTATION HEBDOMADAIRE			
1-1	Pour les abonnés le ml par séance	1,45 €	1,45 €	
1-2	Pour les passagers le ml par séance	2,25 €	2,25 €	
1-3	Distribution de fluides par séance - électricité	2,00 €	2,00 €	
1-4	Distribution de fluides par séance - eau	1,50 €	1,50 €	
	2ème SECTION			
	FETES FORAINES			
	Baraques foraines, manèges, attractions, loteries - forfait pour la durée de la fête foraine			
1-4	Forfait stand inférieur ou égal à 5 mètres linéaires	55,00 €	55,00 €	
	Forfait pour les fluides	15,00 €	15,00 €	
1-5	Forfait stand supérieur à 5 mètres linéaires	80,00 €	80,00 €	
	Forfait pour les fluides	20,00 €	20,00 €	
1-6	Forfait manèges et attractions en m²	2,00€/m²	2,00€/m²	
	Forfait pour les fluides	25,00 €	25,00 €	
1-7	Caution pour détérioration	Attestation sur l'honneur		
1-8	Forfait fluides/jour/emplacement caravanes fête foraine	10,00 €	10,00 €	
	3ème SECTION			
	FOIRES ET COMMERCE NON SEDENTAIRES			
1-9	Par mètre linéaire sans fluides	3,30 €	3,30 €	
1-10	Foire aux fleurs sans fluides	4,00 €	4,00 €	
1-11	Accès aux fluides	2,00 €	2,00 €	
	4ème SECTION			
	MARCHE PAYSAN			
1-12	Forfait annuel avec fluides	100,00 €	100,00 €	
	5ème SECTION			
	VILLAGE DE NOEL			
1-13	Forfait occupation domaine public avec fluides	500,00 €	500,00 €	
	6ème SECTION			
	VIDE GRENIER			
1-14	Pour 3 mètres linéaires sans fluides	10,00 €	10,00 €	

2 - DROIT D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Réf.	Rubriques	Tarifs 2025	Tarifs 2026	Observations
2-01	Droits fixes pour occupation du domaine public par an	53,00 €	53,00 €	
TERRASSES DES CAFES, BARS, RESTAURANTS				
2-02	Le m² par mois	15,00 €	15,00 €	
2-03	Le m² pour 3 mois	30,00 €	30,00 €	
2-04	Le m² pour 6 mois	40,00 €	40,00 €	
2-05	Le m² pour 12 mois	60,00 €	60,00 €	
2-06	Le m² par jour pour festivités	1,00 €	1,00 €	
1ère SECTION : ETALAGES DIVERS (présentoir, stop trottoir ou panneau publicitaire, pergola, muguet...)				
2-07	Le m² / jour - demande temporaire (inférieur à 1 mois)	6,20 €	6,20 €	
2-08	Le m² / mois	6,00 €	6,00 €	
2ème SECTION : VENTE AMBULANTE (camions de pizzas, foodtruck...) de 6h à 24h soit 18h d'affilée				
2-09	Pour une 1/2 journée par semaine- forfait mensuel (6h à 15h ou 15h à 24h)		35,00 €	
2-10	Pour 1 journée par semaine (ou 2 demi-journées) - forfait mensuel	66,00 €	66,00 €	
2-11	Pour une occupation continue - forfait mensuel (3j et plus)	150,00 €	150,00 €	
3ème SECTION : OCCUPATIONS DIVERSES				
2-12	Autocar : l'unité par mois	65,00 €	65,00 €	
2-13	Véhicule type semi-remorque : l'unité par jour	78,00 €	78,00 €	
2-14	Association loi 1901 à but caritatif ou humanitaire	GRATUIT	GRATUIT	
2-15	Stationnement convoyeurs de fonds (2 emplacements / banque) par mois	320,00 €	320,00 €	
2-16	Tournage de film - stationnement des véhicules techniques par jour et par unité	75,00 €	75,00 €	
2-17	Tournage de film - stationnement caravane par jour et par unité	58,00 €	58,00 €	
2-18	Tournage de film - stationnement véhicule léger par jour et par unité	45,00 €	45,00 €	
2-19	Occupation par aéronef (hélicoptère ou autre) par jour	220,00 €	220,00 €	/prestation sans excéder 2 jours
2-20	Bungalow commercial à caractère marchand - forfait par mois 20 m² maximum	75,00 €	75,00 €	
4ème SECTION : véhicules d'exposition				
2-21	Stationnement véhicule d'exposition au m²/jour (manifestation)	7,00 €	7,00 €	
2-22	Stationnement d'1 véhicule d'exposition / semestre pour une surface (7 m²)	182,00 €	182,00 €	(26,00 € x 7 m² = 182 €)

2 - DROIT D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Réf.	Rubriques	Tarifs 2025	Tarifs 2026	Observations
2-23	Stationnement véhicule d'exposition au forfait / an pour une surface moyenne de 7 m ²	266,00 €	266,00 €	7 m ² (38 x7 = 266 €)
KIOSQUES A DEMEURE				
2-24	Droit d'installation forfait	2 150,00 €	2 150,00 €	
2-25	Forfait trimestriel	740,00 €	740,00 €	
MANEGES hors fêtes foraines avec fluides				
2-26	Hors fête foraine, manèges / jour avec fluides	13,50 €	13,50 €	
2-27	Hors fête foraine, manèges / mois avec fluides	400,00 €	400,00 €	
2-28	Hors fête foraine, manèges - pour 3 mois avec fluides	1 100,00 €	1 100,00 €	
2-29	Hors fête foraine, manèges - pour 6 mois avec fluides	2 000,00 €	2 000,00 €	
2-30	Hors fête foraine, manèges - pour 12 mois avec fluides	3 500,00 €	3 500,00 €	
BARAQUES hors fêtes foraines avec fluides				
2-31	Hors fête foraine, baraques / jour avec fluides	11,50 €	11,50 €	
2-32	Hors fête foraine, baraques / mois avec fluides	300,00 €	300,00 €	
2-33	Hors fête foraine, baraques - pour 3 mois avec fluides	900,00 €	900,00 €	
2-34	Hors fête foraine, baraques - pour 6 mois avec fluides	1 700,00 €	1 700,00 €	
2-35	Hors fête foraine, baraques - pour 12 mois avec fluides	3 200,00 €	3 200,00 €	
CIRQUES				
2-36	En dessous de 150 places par jour	200 € / jour	200,00 €	
2-37	Au dessus de 150 places par jour	700 € /jour	700,00 €	
THEATRE AMBULANT ET EXPOSITION ANIMALE				
2-38	Par jour	28,00 €	28,00 €	
2-39	Caution pour détérioration et nettoyage	120,00 €	120,00 €	

3 - DROIT DE VOIRIE TRAVAUX

Réf.	Rubriques	Tarifs 2025	Tarifs 2026	Observations
Droit de base pour l'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux				
3-01	Cas des installations de chantiers en dehors des voies de circulation	53,00 €	53,00 €	
3-02	Cas des installations de chantiers empiétant partiellement sur une voie de circulation	73,00 €	73,00 €	
3-03	Cas des installations de chantiers neutralisant une voie de circulation	93,00 €	93,00 €	
3-04	Cas des installations de chantiers coupant les 2 sens d'un axe	113,00 €	113,00 €	
Droits complémentaires : temporaires et périodiques				
3-05	Echafaudages - par ml d'emprise au sol / jour (sur 1m de large maximum)	1,00 €	1,00 €	
3-06	Echafaudages volants ou fixes - par ml d'emprise au sol et par mois (1)	18,00 €	18,00 €	
3-07	Palissade, barrière, quelque soit la dimension : période inférieure à 1 mois, le ml / jour	0,70 €	0,70 €	
3-08	Palissade, barrière, quelque soit la dimension : - du 1er au 3ème mois le ml / mois (1)	18,50 €	18,50 €	
3-09	Palissade, barrière, quelque soit la dimension - à partir du 4ème mois le ml / mois (1)	15,00 €	15,00 €	
3-10	Dépôts de matériaux et décombres - le m² / jour	1,80 €	1,80 €	
3-11	Dépôts de matériaux et décombres - le m² / semaine	13,00 €	13,00 €	
3-12	Dépôts de matériaux et décombres - le m² / mois (1)	47,00 €	47,00 €	
3-13	Tranchée de voirie (hors administrations) ml / jour	1,80 €	1,80 €	
3-14	Droit de stationnement de véhicules à la demi-journée	11,00 €	11,00 €	
3-15	Monte-charge à la demi-journée	11,00 €	11,00 €	
3-16	Droit de stationnement de véhicules à la journée	22,00 €	22,00 €	
3-17	Droit de stationnement des bétonnières, machine à projeter, benne etc... à la demi-journée	5,50 €	5,50 €	
3-18	Droit de stationnement des bétonnières, machine à projeter, benne etc... à la journée	11,00 €	11,00 €	
3-19	Droit de stationnement de préfabriqués et modules de chantier à la journée	22,00 €	22,00 €	
3-20	Droit de stationnement de préfabriqués et modules de chantier à la semaine sauf samedi et dimanche	90,00 €	90,00 €	

(1) Le mois est entendu pour une période consécutive de 30 jours.

Droit de voirie pour infrastructure de bornes de recharge IRVE				
Pour sociétés labellisées "autoportage" par la Métropole Aix-Marseille Provence				
3-21	Installation de bornes de recharge de véhicules électriques, de borne de location et de borne d'abonnement	15,30 €	15,30 €	Par borne
3-22	Occupation du domaine public pour mobilier urbain nécessaire à la station de recharge (redevance due à la 1ère installation)	10,20 €	10,20 €	Le m²
3-23	Occupation du domaine public délimitée par une emprise (redevance périodique due hors 1ère année)	15,30 €	15,30 €	Le m² et par an
Pour sociétés non labellisées "autoportage" par la Métropole Aix-Marseille Provence				
3-24	Installation de bornes de recharge de véhicules électriques, de borne de location et de borne d'abonnement	35,70 €	35,70 €	Par borne
3-25	Occupation du domaine public pour mobilier urbain nécessaire à la station de recharge (redevance due à la première installation)	30,60 €	30,60 €	Le m²
3-26	Occupation du domaine public délimitée par une emprise (redevance périodique due hors première année)	20,40 €	20,40 €	Le m² et par an
Pour les projets de déploiement reconnus de "dimension nationale" en application de la loi n° 2014-877 du 04 août 2014 facilitant le déploiement d'un réseau d'infrastructure de recharge de véhicules électriques sur l'espace public et de son décret d'application n° 2014-1313 du 31 octobre 2014				
3-27	Installation de bornes de recharge de véhicules électriques, de borne de location et de borne d'abonnement	Gratuit	Gratuit	Par borne
3-28	Occupation du domaine public pour mobilier urbain nécessaire à la station de recharge (redevance due à la 1ère installation)	Gratuit	Gratuit	Le m²
3-29	Occupation du domaine public délimitée par une emprise (redevance périodique due hors 1ère année)	Gratuit	Gratuit	Le m² et par an

4 - DROIT DE STATIONNEMENT ET DE CIRCULATION DIVERS

Réf.	Rubriques	Tarifs 2025	Tarifs 2026	Observations
4-01	Droits fixes d'autorisation de Stationnement	32,00 €	32,00 €	Frais d'annulation ou modification pour tout ODP signée à la demande du requérant
DROITS DE STATIONNEMENT - DÉMÉNAGEMENT				
4-02	Droit de stationnement déménagement à la demi-journée (2 places de stationnement)	13,50 €	13,50 €	
4-03	Droit de stationnement déménagement à la journée (2 places de stationnement)	27,00 €	27,00 €	
4-04	Monte charge à la demi-journée	11,00 €	11,00 €	
4-05	Monte charge à la journée	22,00 €	22,00 €	
DROITS DE STATIONNEMENT - PARKING				
4-06	Stationnement longue durée sur place des parkings rue du Moulin et Martin / mois	50,00 €	50,00 €	pour un abonnement minimum de 6 mois
4-07	Stationnement longue durée sur place des parkings rue du Moulin et Martin / mois	40,00 €	40,00 €	pour un abonnement minimum de 1 an
4-08	Stationnement PL longue durée sur place du parking de l'Eze / mois	120,00 €	120,00 €	pour un abonnement minimum de 6 mois
4-09	Stationnement PL longue durée sur place du parking de l'Eze / mois	100,00 €	100,00 €	(pour un abonnement minimum de 1 an)
DROITS DE STATIONNEMENT pour LIVRAISON				
4-10	Droits fixes d'autorisation de voirie pour livraison	10,00 €	10,00 €	
4-11	Droit de stationnement pour livraison / heure	5,00 €	5,00 €	
CONTAINER À ORDURE MÉNAGÈRE (OM) et POINT D'APPORT VOLONTAIRE (PAV)				
4-12	Containers à ordures ménagères et tri sélectif - par an et par container	60,00 €	60,00 €	
4-13	Points d'Apport Volontaire (PAV) - par an et par PAV	500,00 €	500,00 €	
TAXIS				
4-14	Droit de stationnement des taxis et camionnettes par an	449,82 €	449,82 €	
4-15	Droit d'installation des taxis	3 162,00 €	3 162,00 €	

Les tarifs des différents droits de stationnement sont des forfaits applicables à une seule et même demande d'autorisation de voirie et quelle que soit le nombre de véhicules ou la place prise par ces derniers. (délibération du 5 février 2013)

ARRÊTÉ DE CIRCULATION et AUTORISATION DIVERS

4-16	Arrêté de dérogation de tonnage	GRATUIT	GRATUIT	
4-17	Arrêtés portant alignement	GRATUIT	GRATUIT	
4-18	Autorisation pour convois exceptionnels	GRATUIT	GRATUIT	

5 - CONCESSIONS ET DROITS POUR LE CIMETIERE

Rubriques	Tarifs 2025	Tarifs 2026	Observations
1ère SECTION : DROIT DE SEJOUR AU DEPOSITOIRE			
Les 4 premiers mois, par mois	26,00	26,00	
Au-delà du 4ème mois, par mois	88,00	88,00	
2ème SECTION : CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE			1/3 part CCAS et 2/3 part communale
Quinzenaire sans caveau, 2 m²	400,00	400,00	
Quinzenaire enfus	400,00	400,00	
Concession trentenaire pour caveau 3,62 m² (3 places)	689,00	689,00	
Concession trentenaire pour caveau monobloc (cuve) 2,45 m² (3 places)	689,00	689,00	
Concession trentenaire pour caveau 5,40 m² (6 places)	1 894,00	1 894,00	
Concession trentenaire pour caveau monobloc (cuve) 3,68 m² (6 places)	1 894,00	1 894,00	
Concession trentenaire sans caveau 2 m² - Carré musulman	689,00	689,00	
Concession cinquanteenaire sans caveau 2 m² - Carré musulman	1 422,00	1 422,00	
Concession cinquanteenaire pour caveau 3,62 m² (3 places)	1 422,00	1 422,00	
Concession cinquanteenaire pour caveau monobloc (cuve) 2,45 m² (3 places)	1 422,00	1 422,00	
Concession cinquanteenaire pour caveau 5,40 m² (6 places)	2 643,00	2 643,00	
Concession cinquanteenaire pour caveau monobloc (cuve) 3,68 m² (6 places)	2 643,00	2 643,00	
REPRISE DE CONCESSION			
Non fixé par tarif, à traiter selon le prorata d'années utilisées par arrêté du Maire.			
REPRISE DE CAVEAU			
Non fixé par tarif, à traiter avec le particulier par délibération du Conseil Municipal.			
3ème SECTION : COLUMBARIUM			
- concession quinzenaire	432,00	432,00	
- concession trentenaire de 1 m² (délibération du 17/02/2015)	533,00	533,00	

6 - MAISON DE LA PETITE ENFANCE A PETITS PAS ET ACCUEIL PETITE ENFANCE L'EDEN

1 - TARIFS

Taux horaire en % des revenus mensuels*	Famille 1 enfant	Famille 2 enfants	Famille 3 enfants	Famille 4 enfants et plus	Famille 8 enfants et plus	OBSERVATIONS
ACCUEIL COLLECTIF	0,06190%	0,05160%	0,04130%	0,03100%	0,02060%	Tarif CAF imposé par convention et circulaire

Revenus CAF mis à jour trimestriellement (les revenus pris en compte sont les revenus imposables avant déductions avec les pensions alimentaires et les revenus fonciers). Les allocations familiales et les revenus non imposables ne sont pas pris en compte.

Plancher/plafond des ressources familiales :

Plancher : 765,77 € / mois au 1/01/2025

Plafond : 7 000,00€/ mois au 01/01/2025

8 - RESTAURATION SCOLAIRE

Rubriques	Tarifs 2024-2025		Tarifs 2025-2026		Observations
		A/C du 3ème enfant		A/C du 3ème enfant *	
Ecoles maternelles	3,60 €	3,40 €	3,60 €	3,40 €	*Applicable pour le 3eme enfant de la fratrie qui dejeuner à la cantine.
Ecoles élémentaires	3,95 €	3,75 €	3,95 €	3,75 €	
Pour les enfants domiciliés hors de Pertuis :					
Ecoles maternelles	7,20 €		7,20 €		
Ecoles élémentaires	7,90 €		7,90 €		
Pour les fréquentations exceptionnelles					
Ecoles maternelles	7,20 €		7,20 €		
Ecoles élémentaires	7,90 €		7,90 €		
"Panier-repas" maternelles et élémentaires pour les enfants allergiques qui consomment leur repas pris à la cantine et préparés par la famille.	Gratuit		Gratuit		Sous conditions de PAI

Professeurs des écoles					
Prix du repas	9,00 €		9,60 €		

Fabrication de repas pour l'Institut Médico-Educatif (IME) de Pertuis	6,00		6,00 €		
Fabrication de repas pour la Halte Jeux Les Mistigris	5,00		5,50 €		
Vente repas au C.C.A.S.					
Portage à domicile	9,60				
Prestation Repas festifs seniors	10,00		12,00 €		
Prestation appétitif	5,00		5,00 €		
Prestation goûter	3,00		5,00 €		
fourniture exceptionnelle de repas à une association dans le cadre d'un événement public					
Prix du repas	12,00		13,20		

9 - SERVICE JEUNESSE

Rubriques	Tarif horaire 2024-2025	Tarif horaire 2025-2026	OBSERVATIONS
ACTIVITES PERISCOLAIRE			
Les activités proposées sont tarifées en fonction du Quotient familial* de la famille résultant de la formule suivante *			Les tarifs s'appliquent aux : Periscolaire du matin, Périscolaire du soir, Aides aux devoirs
Tranche A : QF compris entre 0 et 475,99 €	0,90 €	0,90 €	Les tarifs s'appliquent aux : Periscolaire du matin, Périscolaire du soir, Aides aux devoirs
Tranche B : QF compris entre 476 et 763,99 €	1,00 €	1,00 €	
Tranche C : QF compris entre 764 et 1188,99 €	1,10 €	1,10 €	
Tranche D : QF supérieur à 1188,99 €	1,20 €	1,20 €	
Tarif extérieur à Pertuis	1,30 €	1,30 €	La régularisation s'applique pour tout dépassement d'horaire, inscription non prévue, pour chacune des activités périscolaires matin et soir, aide aux devoirs, garderie gratuite du midi En complément du tarif horaire initial prévu et
Régularisation	1,20 €	1,20 €	

Droit d'accès aux Ateliers CEL	Tarif 2024-2025	Tarif 2025-2026	
Tranche A : QF compris entre 0 et 475,99 €	0,90 €	0,90 €	Tarif applicable une seule fois à la réservation, pour la participation aux ateliers CEL du temps méridien durant l'année scolaire pour les enfants demi-pensionnaires.
Tranche B : QF compris entre 476 et 763,99 €	1,00 €	1,00 €	
Tranche C : QF compris entre 764 et 1188,99 €	1,10 €	1,10 €	
Tranche D : QF supérieur à 1188,99 €	1,20 €	1,20 €	

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH)
Les activités proposées sous agrément "Accueil de Loisirs Sans Hébergement" sont tarifées en fonction du Quotient familial* de la famille résultant de la formule suivante *

*** QUOTIENT FAMILIAL = revenu fiscal de référence
/12/nombre de part**

9 - SERVICE JEUNESSE

	Tarif ALSH 1/2 journée 2024-2025	Tarif ALSH 1/2 journée 2024-2025	Tarif ALSH 1/2 journée 2025-2026	Tarif ALSH journée 2025-2026	Observations
ALSH maternel 3 à 6 ans, ALSH élémentaire 6 à 12 ans, ALSH sport été	Tarif enfant	Tarif enfant	Tarifs enfant	Tarifs enfant	
Tranche A : QF compris entre 0 et 475,99 €	3,70 €	6,05 €	3,70 €	6,05 €	Les tarifs suivants concernent les enfants pertusiens. Ainsi que les <u>petits</u> <u>enfants</u> des familles pertusiennes dont les parents demeurent à plus de 50km de pertuis.
Tranche B : QF compris entre 476 et 763,99 €	7,00 €	11,50 €	7,00 €	11,50 €	
Tranche C : QF compris entre 764 et 1188,99 €	9,60 €	15,10 €	9,60 €	15,10 €	
Tranche D : QF supérieur à 1188,99 €	11,00 €	18,15 €	11,00 €	18,15 €	
Tarif extérieur à Pertuis	16,20 €	27,20 €	16,20 €	27,20 €	Ces tarifs concernent les enfants de familles hors Pertuis

10 - AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUX

Rubriques	Tarifs 2025	Tarifs 2026	Observations
LYCEE VAL DE DURANCE OU ASSOCIATIONS NON PERTUISIENNES	<i>Par heure</i>	<i>Par heure</i>	
Location stade ou équipement assimilé	18,66	18,66	Tarifs fixés par Région PACA
Location gymnase ou équipement assimilé	13,99	13,99	
COLLEGES	<i>Par heure</i>	<i>Par heure</i>	
Equipements couverts	15,00	15,00	Tarifs fixés par Département de Vaucluse
Equipements non couverts	9,00	9,00	
Stand de Tir Police du complexe du Farigoulier	Une séance de tir de 3 h consécutives pour un tireur	Une séance de tir de 3 h consécutives pour un tireur	
Location pour l'utilisation du stand de tir Police du Farigoulier	30,00	30,00	Gratuité pour les Polices Municipales des villes de la Métropole Aix-Marseille-Provence.
Location ponctuelle de la salle de réunion Halle des Sports	<i>Par utilisation</i>	<i>Par utilisation</i>	
Par créneau d'utilisation	15,00	15,00	
Location ponctuelle d'un équipement sportif - Tout organisme autres que les associations sportives pertuisiennes			
Par heure	60,00	60,00	
Par demi-journée	200,00	200,00	
Par journée	400,00	400,00	
Location ponctuelle d'un équipement sportif - Organismes de formation pertuisiens	<i>Par séance de 4 h maximum</i>	<i>Par séance de 4 h maximum</i>	
Equipement couvert	80,00	100,00	ou 25 € par heure
Equipement non couvert	30,00	50,00	ou 12,50 € par heure
Piste d'aéromodélisme du Farigoulier - Entreprises	<i>Forfait annuel</i>	<i>Forfait annuel</i>	
Forfait annuel sur base de 3 demi-journées par semaine- Tarif par entreprise utilisatrice	3 000,00	3 000,00	

11 - ACTIVITES SPORTIVES

VACANCES MULTISPORTS Inscription à la journée	2025	2026	OBSERVATIONS
	TARIF A LA JOURNEE	TARIF A LA JOURNEE	
Tranche A : QF compris entre 0 et 475,99 €	6,80 €	6,80 €	Selon quotient familial pour les enfants pertuisiens et les petits enfants des familles pertuisiennes dont les parents demeurent à plus de 50 km de Pertuis,
Tranche B : QF compris entre 476 et 763,99 €	12,00 €	12,00 €	
Tranche C : QF compris entre 764 et 1188,99 €	16,80 €	16,80 €	
Tranche D : QF supérieur à 1188,99 €	20,00 €	20,00 €	
Extérieur à Pertuis	30,00 €	30,00 €	

CALCUL QUOTIENT FAMILIAL : Revenu fiscal de référence / (divisé) par nombre de parts fiscales / (divisé) par 12 mois = (égal) quotient familial

CENTRE D'INITIATION SPORTIVE (CIS) Inscription à la saison sportive	2025	2026	OBSERVATIONS
	Saison sportive 2025/2026	Saison sportive 2026/2027	
Tranche A : QF compris entre 0 et 475,99 €	100,00 €	100,00 €	Selon quotient familial pour les enfants pertuisiens
Tranche B : QF compris entre 476 et 763,99 €	120,00 €	120,00 €	
Tranche C : QF compris entre 764 et 1188,99 €	140,00 €	140,00 €	
Tranche D : QF supérieur à 1188,99 €	160,00 €	160,00 €	
Extérieur à Pertuis	200,00 €	200,00 €	

SPORT SENIORS	2025			2026			OBSERVATIONS
	Saison sportive 2025/2026			Saison sportive 2026/2027			
	Par cycle	Saison sportive	Saison sportive couple	Par cycle	Saison sportive	Saison sportive couple	
Pertuisiens	60,00 €	110,00 €	200,00 €	60,00 €	110,00 €	200,00 €	
Extérieur à Pertuis	90,00 €	170,00 €	320,00 €	90,00 €	170,00 €	320,00 €	

SPORT SANTE	2025		2026		OBSERVATIONS
	Saison sportive 2025/2026		Saison sportive 2026/2027		
	Par cycle	Saison sportive	Par cycle	Saison sportive	
Pertuisiens	40,00 €	70,00 €	40,00 €	70,00 €	
Extérieur à Pertuis	60.00 €	110.00 €	60,00 €	110.00 €	

SPORT LOISIRS	2025		2026		OBSERVATIONS
	Saison sportive 2025/2026		Saison sportive 2026/2027		
	Par trimestre	Saison sportive	Par trimestre	Saison sportive	
Pertuisiens	55,00 €	100,00 €	55,00 €	100,00 €	
Extérieur à Pertuis	70,00 €	130,00 €	70,00 €	130,00 €	

12 - DROIT DE TIRAGE DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Rubriques	Tarifs 2025	Tarifs 2026	Observations
Droit de tirage de documents administratifs			
(pour ce qui est autorisé par la loi)			
Copie par page format A4 noir et blanc	0,18 €	0,18 €	Article 2 de l'arrêté du 01.10.2001
Copie par page format A4 couleur	2,00 €	2,00 €	
Copie par page format A3 noir et blanc	1,00 €	1,00 €	
Copie par page format A3 couleur	4,00 €	4,00 €	
Envoi de fichier par mail (dans la limite des capacités des possibilités techniques de la ville)	0,05 €	0,05 €	La page A4
	0,10 €	0,10 €	La page A3
Clé USB	10,00 €	10,00 €	
Droit de tirage de documents techniques			
Plans noir et blanc - Le mètre linéaire	10,50 €	10,50 €	
Plans couleur - Le mètre linéaire	21,00 €	21,00 €	

13 - DROIT DE REPRODUCTION D'ARCHIVES

Rubriques	Tarifs 2025	Tarifs 2026	Observations
CHAPITRE 1			
Droit de tirage pour une photocopie A4 noir et blanc	0,18 €	0,18 €	Exonérés jusqu'à 5 copies par recherche : les particuliers, les associations proposant des manifestations gratuites
Droit de tirage pour une photocopie A4 couleur	2,00 €	2,00 €	
CHAPITRE 2 DROIT DE RECHERCHE D'ARCHIVES PAR CORRESPONDANCE Etat-civil :			
Pour un acte dont la date précise est connue	gratuit	gratuit	
Pour une copie d'acte à rechercher sur la période 1850-1945	6,00 €	6,00 €	Exonérés : collectivités territoriales et locales, établissements et administrations publiques
Pour une copie d'acte à rechercher sur la période 1656-1850	12,00 €	12,00 €	Exonérés: les collectivités territoriales et locales, les établissements et administrations publiques
Urbanisme ancien :			
Pour toute recherche d'autorisation d'urbanisme dont la référence précise / l'existence du document est inconnue (autorisations liées à un même bien comprises entre 1950 et 2002, période conservée aux Archives)		forfait 20 €	Inclus la copie des pièces principales sur papier si fonds non numérisés : formulaire demande, arrêté, ouverture chantier / DAT, conformité, plans de masse et façades.
Autres documents d'archives :			
Tarif horaire pour toute recherche dont la référence précise / l'existence du document est inconnue	24,00 €	45,00 €	Exonérés: les collectivités territoriales et locales, les établissements et administrations publiques
CHAPITRE 3 DROIT DE DUPLICATION DE DOCUMENTS NUMERISES (Utilisation des fichiers dans le cadre privé et familial)			
Pour les fichiers existants issus de la numérisation (de 1 à 10 fichiers)	gratuit	gratuit	clé USB fournie par le demandeur, courriel ou plateforme de transfert
Pour les fichiers existants issus de la numérisation (plus de 10 fichiers)	0,20 € la page	0,20 € la page	clé USB du demandeur ou plateforme
Pour les fichiers à numériser			
Qualité 300-400 dpi (de 1 à 10 fichiers)	5,00 € forfaitaires	5,00 € forfaitaires	clé USB du demandeur, courriel ou plateforme de transfert
Qualité 300-400 dpi (plus de 10 fichiers)	forfait + 0,30 €/page	forfait + 0,30 €/page	
Envoi de fichiers par voie électronique ou dépôt sur clé USB du demandeur	gratuit	gratuit	

14 - DROIT DE TIRAGE DE DOCUMENTS CADASTRAUX

Rubriques	Tarifs 2025	Tarifs 2026	Observations
Plans cadastraux, à l'unité	3,60 €	3,60 €	
Extrait de matrices cadastrales, à l'unité	3,60 €	3,60 €	
Dossier complet PLUi (sous réserve d'augmentation du nombre de documents : dossier de modification etc..)	550,00 €	550,00 €	
Clé USB Dossier complet du PLUi	12,00 €	12,00 €	
Dossier papier AVAP plans + règlement	180,00 €	180,00 €	
Clé USB Dossier ZPPAUP	12,00 €	12,00 €	

15 - MISE A DISPOSITION DES SALLES / TARIFS 2026/2027 de septembre à juin

Occupations des salles réservées aux groupes à partir de 6 personnes

Sont exonérés, les collectivités territoriales et locales, les établissements et administration publics, ainsi que tous les établissements scolaires

SALLES	PERTUISIENS			
	Personnes morales du secteur non marchand (Associations Pertuisiennes ou ayant une activité à destination des Pertuisiens, CE...)		Secteur Marchand (Commerçants Artisans Entreprise, syndicat gestionnaire d'une copropriété Pertuisienne.....)	PARTICULIERS ACTIVITE NON COMMERCIALE
	Réservation Ponctuelle	Réservation Régulière, FORFAIT ANNUEL PAR CRENEAU D'OCCUPATION *		
VERDUN - Salle Grenache	Gratuit = 1ère Occupation dès la 2ème occupation = 15,00€	de 5 à 12 occupations * : 15 € de 13 à 24 occupations * : 25 € de 25 à plus occupations * : 50 €	220,00 €	Pas de mise à disposition
VERDUN - Salle Carignan				Pas de mise à disposition
VERDUN - Salle Syrah	Gratuit		100,00 €	Pas de mise à disposition
MCA - Salle Mozart	Tarif forfaitaire : 40,00 €		Pas de mise à disposition	Pas de mise à disposition
MCA - Salle Georges Brassens	Tarif forfaitaire : 40,00 €		Pas de mise à disposition	Pas de mise à disposition
MCA - Salle Léo Ferré	Tarif forfaitaire : 40,00 €		Pas de mise à disposition	Pas de mise à disposition
MCA - Salle Jacques Brel	Tarif forfaitaire : 50,00 €		Pas de mise à disposition	Pas de mise à disposition
MCA - La Remise	Tarif forfaitaire : 40,00 €		Pas de mise à disposition	Pas de mise à disposition
MCA - Salle polyvalente	Tarif forfaitaire : 80,00 €		Pas de mise à disposition	310,00 €
Clos des Jardins (2)	Tarif forfaitaire : 80,00 €		Pas de mise à disposition	Pas de mise à disposition
Les Escourts	Tarif forfaitaire : 110,00 €		Pas de mise à disposition	Pas de mise à disposition
Théâtre de Verdure	Tarif forfaitaire : 80,00 €		Pas de mise à disposition	Pas de mise à disposition
Espace Georges Jouvin (salle des fêtes)	Tarif forfaitaire : 150,00 € Avec salle Traiteur : 200,00 €		500,00 € 110,00 € / jour Sup.	Pas de mise à disposition
Espace de Croze (Chapelle de l'Hôpital)	Tarif forfaitaire : 100,00 € Avec accès à la régie 150,00 € (1)		Pas de mise à disposition	Pas de mise à disposition

* La tarification s'applique par créneau d'occupation - Exemple : tous les lundis et vendredis de 14h00 à 16h00 (soit 2 créneaux) et les mardis de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (soit 2 créneaux) soit 50,00 € X 4 créneaux d'occupation = 200,00 €

(1) Pour l'Espace de Croze (Chapelle de l'Hôpital) - L'occupant devra obligatoirement prévoir la présence d'un régisseur qualifié si utilisation de la régie (son/lumière)

(2) Pour la salle du Clos des Jardins - La priorité d'occupation est donnée aux événements familiaux des résidents du Clos des Jardins et aux adhérents de l'association "Terre de Soleil" qui ne peuvent s'anticiper (obsèques).

- Les mises à disposition seront soumises aux contrôles des documents administratifs et l'arrêté du Maire Règlement intérieur des salles

- Il n'y aura pas de versement de caution de la part de l'occupant. Un état des lieux entrant et sortant sera réalisé avec ce dernier. Cependant, si l'état des lieux sortant constate un sinistre, les réparations seront à la charge de l'occupant

- Facturation pour nettoyage non effectué ou intervention de l'équipe technique : 100 €

- Pour toute demande particulière (exposition-vente, braderie, vide-poussettes et toute activité commerciale....) se rapprocher du service réglementation de la Mairie.

Les salles Verdun sont les seules salles habilitées à recevoir les réunions des organisations syndicales, des partis et/ou associations politiques.

Tarifs non applicables

- Aux personnes morales partenaires de la ville pour lesquelles une convention aura été établie.

- Aux assemblées générales des associations Pertuisiennes,

- Réservations ponctuelles dans les salles Verdun pour les partis politiques et syndicat du personnel municipal de la Ville de Pertuis,

- Durant les périodes pré-électorales ou électorales, les partis politiques peuvent avoir accès à l'Espace Georges Jouvin (salle des fêtes), en fonction de la disponibilité.

- Aux résidents du Clos des Jardins et aux adhérents de l'association "Terre de Soleil".

- Les occupants pourront disposer de la salle la veille de la réservation, pour l'installation, en fonction de la disponibilité et selon les modalités et horaires convenus avec la Direction des Affaires Culturelles

16 - MISE A DISPOSITION THEATRE

Rubriques	Tarifs 2025	Tarifs 2026	Observations
Compagnies professionnelles ou Associations pertusiennes. - Occupation	250,00 € par représentation	250,00 € par représentation	L'occupant devra obligatoirement prévoir la présence d'un régisseur (son/lumière) et d'un SSIAP
Autres organismes professionnels (production cinématographique, ...)	500,00 € / jour d'occupation	500,00 € / jour d'occupation	L'occupant devra prévoir la présence d'un régisseur (son/lumière) et d'un SSIAP (selon le type d'utilisation)
Structure programmée en "rendez-vous"	10% des recettes	10% des recettes	Les modalités d'occupation seront définies par une convention

- Les mises à disposition seront soumises aux contrôles des documents administratifs et à la réglementation en vigueur

- Il n'y aura pas de versement de caution de la part de l'occupant. Un état des lieux entrant et sortant sera réalisé avec ce dernier. Cependant, si l'état des lieux sortant constate un sinistre, les réparations seront à la charge de l'occupant.

- Facturation pour nettoyage non effectué ou intervention de l'équipe technique : 100 €

Tarifs non applicables

- Représentations programmées dans le cadre des "rendez-vous" à caractère caritatif
- Aux associations partenaires de la ville pour lesquelles une convention aura été établie.

17 - DROIT DE TIRAGE DE DOCUMENTS POUR LES ASSOCIATIONS

Les associations pertuisiennes déclarées auprès de la Direction des Affaires Culturelles bénéficient d'un forfait de 300 photocopies gratuites sur l'année par les services de la Maison de la Culture et des Associations.

Aucune photocopie supplémentaire ne sera réalisée au-delà de ce forfait.

18 - LOCATION DE MATERIEL AUX ASSOCIATIONS PERTUISIENNES

Sont exonérés, les collectivités territoriales et locales, les établissements et administration publics. Ainsi que tous les établissements scolaires.

Rubriques	Tarifs 2025 applicables à compter du 1er juillet	Tarifs 2026 applicables à compter du 1er juillet	Observations
Participation aux frais de gestion : Matériel : grilles, barrières, tables, chaises			
FORFAIT LIVRAISON	10,00 €	10,00 €	
Tarif à l'unité : Chaise		0,70 €	
Tarif à l'unité : Table		1,00 €	
Tarif à l'unité : Paire de Grilles		1,00 €	
Tarif à l'unité : Barrière		0,70 €	
Tarif à l'unité : banc		1,00 €	
- 1 à 10 unités	15,00 €		
- 11 à 25 unités	25,00 €		
- 26 à 50 unités	35,00 €		
- 51 à 80 unités	55,00 €		
- 81 à 100 unités	75,00 €		
- au-delà de 100 unités par tranche de 50 unités supplémentaires	30,00 €		
Sono portable			
- sono	35,00 €	35,00 €	
Podium			
Remorque podium	80,00 €	80,00 €	
- moins de 10 m2	80,00 €	80,00 €	
- de 11 à 30 m2	120,00 €	120,00 €	
- de 31 à 120 m2	200,00 €	200,00 €	

Tarifs non applicables

Durant les périodes pré-électorales ou électorales des partis et/ou associations politiques
 Aux personnes morales partenaires de la ville pour lesquelles une convention aura été établie.

Rubriques	Tarifs 2025 applicables à compter du 1er juillet	Tarifs 2026 applicables à compter du 1er juillet	Observations
DEGRADATIONS / PERTES OU VOL			
TABLE			
- kermesse en bois	169,20 €	169,20 €	
- plastique	107,95 €	107,95 €	
CHaise			
- noire	66,00 €	66,00 €	
- "SIRTAKI"	45,60 €	45,60 €	
BANC			
- banc 2,20 M	82,52 €	82,52 €	
- banc 2 M	77,74 €	77,74 €	
GRILLE			
- grilles d'exposition noires (lot de deux)	190,80 €	190,80 €	
- grille acier	161,46 €	161,46 €	
BARRIERE	65,72 €	65,72 €	
SONO PORTABLE	700,00 €	700,00 €	
- micro	110,00 €	110,00 €	
BARNUM	740,00 €	740,00 €	Pas de location. Uniquement en prêt dans le cadre d'une convention

Il n'y aura pas de versement de caution de la part du bénéficiaire.

Cependant, s'il y a constatation de détérioration les réparations seront à la charge du bénéficiaire selon devis.

19 - MANIFESTATIONS CULTURELLES

RUBRIQUES	Tarifs 2025		Tarifs 2026		OBSERVATIONS
Ventes ambulantes manifestations diverses autres					
L'emplacement pour une journée	10,00 €		10,00 €		
Diverses manifestations (Concerts - Spectacles - Cinéma, Spectacles-repas...)		Groupe à partir de 10 personnes ou moins de 18 ans		Groupe à partir de 10 personnes ou moins de 18 ans	
Tarifs :					
> 1	35,00 €	30,00 €	35,00 €	30,00 €	
> 2	30,00 €	25,00 €	30,00 €	25,00 €	
> 3	25,00 €	22,00 €	25,00 €	22,00 €	
> 4	20,00 €	15,00 €	20,00 €	15,00 €	
> 5	15,00 €	10,00 €	15,00 €	10,00 €	
> 6	10,00 €	8,00 €	10,00 €	8,00 €	
> 7	7,00 €	5,00 €	7,00 €	5,00 €	
> 8	5,00 €	4,00 €	5,00 €	4,00 €	
> 9	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	

20 - THEATRE

La programmation du Théâtre étant établie sur deux exercices comptables, de septembre à juin, les tarifs du Théâtre ne peuvent faire l'objet de modifications avant la fin de celle-ci

Rubriques	Saison 2025/2026				Saison 2026/2027				Observations
THEATRE, SPECTACLES, FESTIVITES, ORGANISEES PAR LA COMMISSION CULTURE, FESTIVITES ET TOURISME									
ADHESION SAISONNIERE ET NOMINATIVE									
Les amis du Théâtre (tarif unique)	15,00 €				15,00 €				
SPECTACLES	Tarif normal	Tarif jeune*	Tarif Amis du Théâtre	Tarif Jeune Amis du Théâtre*	Tarif normal	Tarif jeune*	Tarif Amis du Théâtre	Tarif Jeune Amis du Théâtre*	
TARIFS 1 au THEATRE ou HORS LES MURS									
> Tarif Orchestre ou 1er balcon : central	29,00 €	20,00 €	20,00 €	12,00 €	29,00 €	20,00 €	20,00 €	12,00 €	
> Tarif Orchestre ou 1er balcon : latéral ou visibilité réduite	23,00 €				23,00 €				
TARIFS 2 au THEATRE ou HORS LES MURS									
> Tarif Orchestre ou 1er balcon : central	20,00 €	15,00 €	15,00 €	10,00 €	20,00 €	15,00 €	15,00 €	10,00 €	
> Tarif Orchestre ou 1er balcon : latéral ou visibilité réduite	18,00 €				18,00 €				
TARIFS 3 au THEATRE ou HORS LES MURS									
> Tarif Orchestre ou 1er balcon : central	15,00 €	10,00 €	10,00 €	7,00 €	15,00 €	10,00 €	10,00 €	7,00 €	
> Tarif Orchestre ou 1er balcon : latéral ou visibilité réduite	12,00 €				12,00 €				
TARIFS 4 "MINOTS" au THEATRE OU HORS LES MURS									
> Tarif adultes	10,00 €		7,00 €		10,00 €		7,00 €		Spectacles jeune public
> Tarif enfants de moins de 16 ans	5,00 €			4,00 €	5,00 €			4,00 €	
TARIF 5 SCOLAIRES ET STRUCTURES SOCIO-EDUCATIVES (1)									
> Tarif Orchestre ou 1er balcon	3,80 €				3,80 €				Emplacement libre
GRATOS									
> Spectacle offert	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
TARIF HORS LES MURS									
> Tarif spectacle 1	10,00 €	7,00 €	7,00 €	5,00 €	10,00 €	7,00 €	7,00 €	5,00 €	Emplacement libre
> Tarif spectacle 1 pour groupe de + 10 personnes	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	
> Tarif spectacle 2	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	
> Spectacle offert	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
TARIFS ECHAPPEE BELLE									
> Tarif adultes	8,00 €				8,00 €				
> Tarif enfants de moins de 18 ans	4,00 €				4,00 €				
FORFAIT PROJET CULTUREL AU THEATRE									
> pour les établissements scolaires	250,00 €				250,00 €				

TARIF 5 "SCOLAIRES ET STRUCTURES SOCIO-EDUCATIVES" (1)

(1) - Applicables aux établissements scolaires et aux structures socio-éducatives (association d'aide aux devoirs, IME...) uniquement sur réservation pour un groupe de minimum 5 personnes

TARIF LATERAL sera appliqué pour les groupes de 10 personnes ou plus et pour places à visibilité réduite.

TARIF JEUNE sera appliqué aux jeunes de moins de 25 ans (étudiants, en insertion.....)

TARIF JEUNE AMIS DU THEATRE sera également appliqué aux bénéficiaires du RSA et aux élèves du Conservatoire de Pertuis.

LE THEATRE ADHERE AU PASS CULTURE - Le tarif appliqué au Théâtre et Hors les murs sera le "Tarif Jeune Amis du Théâtre"

PLACES EXONEREES (INVITATIONS) POUR :

Envoyé en préfecture le 29/12/2025

Reçu en préfecture le 29/12/2025

Publié le

S²LO

ID : 084-218400893-20251218-25_DFCP_419-DE

Les journalistes, les officiels, les professionnels (les producteurs, les compagnies ... cf contrat), les accompagnateurs scolaires, les enfants titulaires d'un ticket scolaire pour la représentation publique du même spectacle accompagnés au moins d'un adulte, les photographes habilités et techniciens ainsi que cinq places réservées à chaque représentation dans le cadre de la charte déontologique des relais de culture du cœur 5 places maximum.

Remboursement des places vendues en billetterie selon le tarif appliqué à la vente

La carte d'adhésion "Les Amis du Théâtre" **non remboursable** sauf en cas d'annulation de la saison complète

20 - THEATRE

La programmation du Théâtre étant établie sur deux exercices comptables, de septembre à juin, les tarifs du Théâtre ne peuvent faire l'objet de modifications avant la fin de celle-ci

Rubriques	Saison 2025/2026	Saison 2026/2027	Observations
THEATRE ABONNEMENTS			
BUVETTE			
Café/Thé	1,00 €	1,00 €	
Sodas, eaux gazeuses (canette)	2,00 €	2,00 €	
Jus de fruit (le verre)	1,50 €	1,50 €	
Sirop (le verre)	1,00 €	1,00 €	
Vin (le verre)	2,00 €	2,00 €	
Kir (le verre)	2,50 €	2,50 €	
Bière (canette)	2,00 €	2,00 €	
Cidre, vin pétillant, poiré (le verre)	2,00 €	2,00 €	
Champagne (coupe)	6,00 €	6,00 €	
Kir royal (coupe)	6,50 €	6,50 €	
Champagne (bouteille)	32,00 €	32,00 €	

21- ECONOMIE, ANIMATION ET VIE DES QUARTIERS

Rubriques	Tarifs 2025	Tarifs 2026	Observations
JARDINS FAMILIAUX DE LA COUDOULOUSE (participation annuelle des jardiniers)	100,00 €	100,00 €	Si la commune récupère la gestion du site
JARDINS FAMILIAUX SETTI DE BARBA (participation annuelle des jardiniers)	40,00 €	40,00 €	Si la commune récupère la gestion du site
AIRE FAMILIALE STECAL (tarif mensuel)	50,00 €	50,00 €	Occupation forfaitaire pour un terrain/tarif mensuel
JARDINS FAMILIAUX DU PIVOULIER (participation annuelle des jardiniers)	40,00 €	40,00 €	Si la commune récupère la gestion du site

Envoyé en préfecture le 29/12/2025

Reçu en préfecture le 29/12/2025

Publié le



ID : 084-218400893-20251218-25_DFCP_419-DE

22 - ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DE PERTUIS, DU LUBERON ET VAL DE DURANCE

	2025/2026			2026/2027			OBSERVATIONS
Tout public	1 ELEVE PAR FAMILLE	2 ELEVES PAR FAMILLE	3 (ou plus) ELEVES PAR FAMILLE	1 ELEVE PAR FAMILLE	2 ELEVES PAR FAMILLE	3 (ou plus) ELEVES PAR FAMILLE	
Droit d'inscription annuel	35,00	53,00	57,00	35,00	53,00	57,00	

Calcul des tranches : revenu fiscal de réf divisé par le nombre de parts et divisé par 12	2025/2026								2026/2027								OBSERVATIONS
	Tranche 1 QF <763,99		Tranche 2 764<QF <1188,99		Tranche 3 1189< QF <1999		Tranche 4 QF>2000		Tranche 1 QF <763,99		Tranche 2 764<QF <1188,99		Tranche 3 QF <1999		Tranche 4 QF>2000		
	Pertuis	Extérieurs	Pertuis	Extérieurs	Pertuis	Extérieurs	Pertuis	Extérieurs	Pertuis	Extérieurs	Pertuis	Extérieurs	Pertuis	Extérieurs	Pertuis	Extérieurs	
Eveil musical (GS et CP) 5 et 6 ans	90,00	112,50	125,00	156,25	165,00	206,25	190,00	237,50	90,00	112,50	125,00	156,25	165,00	206,25	190,00	237,50	Ces tarifs annuels peuvent être réglés en une seule fois en début d'année ou en trois fois, en début de chaque trimestre
Initiation (CE1) 7 ans	180,00	225,00	220,00	275,00	300,00	375,00	380,00	475,00	180,00	225,00	220,00	275,00	300,00	375,00	380,00	475,00	
Cycle 1 (jusqu'à l'obtention de l'AEM)	270,00	337,50	390,00	487,50	450,00	562,50	540,00	675,00	270,00	337,50	390,00	487,50	450,00	562,50	540,00	675,00	
Cycle 2 (jusqu'à l'obtention du BEM)	270,00	337,50	390,00	487,50	450,00	562,50	540,00	675,00	270,00	337,50	390,00	487,50	450,00	562,50	540,00	675,00	
Cycle 3 (jusqu'à l'obtention du CEM)	250,00	312,50	350,00	437,50	430,00	537,50	500,00	625,00	250,00	312,50	350,00	437,50	430,00	537,50	500,00	625,00	
Parcours Personnalisés (après l'obtention du BEM)	150,00	187,50	220,00	275,00	264,00	330,00	300,00	375,00	150,00	187,50	220,00	275,00	264,00	330,00	300,00	375,00	

	2025/2026		2026/2027		OBSERVATIONS
Adultes	PERTUIS	EXTERIEUR	PERTUIS	EXTERIEUR	
Cursus complet (3 ans)	540,00	675,00	540,00	675,00	Ces tarifs annuels peuvent être réglés en une seule fois en début d'année ou en trois fois, en début de chaque trimestre
Parcours personnalisés (3 ans)	300,00	375,00	300,00	375,00	
Parcours Jazz ou musiques actuelles	400,00	450,00	400,00	450,00	
Membre de HDL et associations conventi					
Cursus complet	405,00	506,00	405,00	506,00	
Parcours personnalisés	200,00	250,00	200,00	250,00	
Cours collectif seul	180,00	225,00	180,00	225,00	

Etablissements scolaires	2025/2026	2026/2027	OBSERVATIONS
Interventions en milieu scolaire	1 900,00	1 900,00	heure/année
La Bourquette	1 900,00	1 900,00	
Eleves de l'IME	2025/2026	2026/2027	OBSERVATIONS
Droit d'inscription annuel	35,00	35,00	heure/année
Cours collectif	30,00	30,00	
Eleves du Grand Réal	2025/2026	2026/2027	OBSERVATIONS
Droit d'inscription annuel	35,00	35,00	heure/année
Cours collectif	38,00	38,00	

Tout public	2025/2026	2026/2027	OBSERVATIONS
Location instrument	210,00	35,00	Annuelle
Caution	500,00	38,00	
Partiques collectives (seules ou supplémentaires)	2025/2026	2026/2027	OBSERVATIONS
Orchestre ou Musique de chambre	180,00	225,00	
Batucada	180,00	225,00	
Partique vocale	180,00	225,00	

	2025/2026		2026/2027		OBSERVATIONS
Ateliers (hors cursus complet)	PERTUIS	EXTERIEUR	PERTUIS	EXTERIEUR	
MAO (Musique Assistée par Ordinateur)	200,00	250,00	200,00	250,00	Ces tarifs annuels peuvent être réglés en une seule fois en début d'année ou en trois fois, en début de chaque trimestre
Musiques Actuelles	300,00	375,00	300,00	375,00	
Atelier jazz	300,00	375,00	300,00	375,00	
Théâtre	180,00	225,00	180,00	225,00	
Atelier interprétation	180,00	225,00	180,00	225,00	